

HONORAIRES TRANSACTION

Biens d'habitation – Terrains à bâtir – Annexes

PRIX DE VENTE DU BIEN	% HONORAIRES
Jusqu'à 100.000 €	8 % TTC
De 100.001 € à 200.000 €	7 % TTC
De 200.001 € à 400.000 €	6 % TTC
Supérieur 400.001 €	5 % TTC
Terrain – Box - Parking	10 % TTC – minimum 2.000 €

HONORAIRES LOCATION / GESTION

SERVICES	MONTANT HONORAIRES
HONORAIRES D'ENTREMISE à la charge du bailleur	150 € TTC
LOCATION	10 € TTC par m ² de surface habitable pour la quote-part au locataire et au bailleur
ETAT DES LIEUX	3 € TTC par m ² de surface habitable pour la quote-part imputée au locataire et au bailleur.
PACK GESTION	6.5% HT soit 7.80% TTC
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES	A consulter en agence

L'agence se réserve le droit de facturer des honoraires de rédaction de compromis à hauteur de 480 € TTC.

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire .

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

Honoraires au 24 avril 2025